

saint Roch et saint Sébastien, contre la peste et les épidémies ; saint Antoine de Padoue, pour retrouver les choses perdues ; saint Benoît et saint Ignace sont particulièrement redoutables aux démons, dont ils déjouent les trames ténébreuses, et dont ils dissipent les infestations. Saint Louis de Gonzague se plaît à assister la jeunesse studieuse, il s'emploie à la préserver de la contagion du vice ; saint Stanislas de Kostka fait triompher les vocations arrêtées par des oppositions ou des persécutions de famille. Chaque contrée, chaque diocèse, chaque famille religieuse a ses protecteurs et ses traditions, et les fidèles savent fort bien à qui ils doivent recourir suivant l'objet de leur demande. Mais sainte Anne est une patronne universelle : comme son glorieux époux, elle a part au privilège accordé à saint Joseph, et dont Marie a la plénitude.

On a généralement coutume de n'invoquer avec assiduité et de n'honorer d'une manière plus spéciale que les saints dont on reçoit des grâces journalières, ou dont on a expérimenté le pouvoir par des miracles éclatants. Or si l'on doit se guider dans la dévotion par ces marques extérieures, sainte Anne mérite sans aucun doute la plus grande vénération, la dévotion la plus tendre et la plus persévérente ; elle a droit à toutes les démonstrations du culte le plus filial. Après la très sainte Vierge et saint Joseph, de quelle autre pourrait-on raconter autant de faveurs obtenues et célébrer autant de prodiges ? On a cessé de les constater depuis longtemps ; ils sont de tous les siècles, et, dans certains pays plus privilégiés, de tous les jours.

Prenons donc pour avocate et honorons chaque jour par de dignes hommages celle qui de toute éternité fut la plus agréable au Seigneur que toutes les autres mères. Que les personnes engagées dans le mariage l'invoquent fréquem-